

SACHEZ QUE RIEN NE JUSTIFIE LES VIOLENCES

Si la victime est une personne de votre entourage, appuyez-vous sur la loi.

Les violences conjugales (verbales, psychologiques, physiques, économiques, sexuelles...) sont interdites et punies par la loi ; saluez le courage de la personne à en parler, ne minimisez pas les violences, demandez-lui ce dont elle a besoin et informez-la avec ce flyer.

Si vous êtes ou avez été violent et/ou que vous pensez avoir besoin de soutien pour gérer vos émotions et comportements, vous pouvez être aidé.

Les violences ne sont pas une fatalité, parlez-en !

Les différentes formes de violence



Verbales : injures, menaces, intimidations, dévalorisations...

Psychologiques : humiliations, chantage affectif, interdiction de fréquenter des amis, la famille,...

Physiques : bousculades, coups avec ou sans objet, strangulations, morsures, brûlures, séquestrations...

Sexuelles : agressions ou viols

Économiques : contrôle des dépenses, suppression de la carte vitale, des moyens de paiement, interdiction de travailler

Cyberviolences : contrôle des relations, déplacements, dénigrement sur les réseaux sociaux, menace de diffusion de photos intimes...

Administratives : confiscation de carte nationale d'identité, passeport, livret de famille, carnet de santé, diplômes,...

Quelles conséquences ?

La peur, la culpabilité, la perte de l'estime de soi, l'isolement, le stress. Vos enfants peuvent présenter des troubles du comportement (hyperactivité, angoisse, troubles de l'adaptation,...) ou de santé (maux de tête ou de ventre répétés, eczéma,...).

Vous n'êtes pas responsable des actes de votre partenaire ou ex-partenaire. Quelles que soient ses explications et justifications, il n'a pas le droit de vous agresser. Il est seul responsable de ses actes de violences qui sont punis par la loi.

VIOLENCES CONJUGALES

INFO
3919

victime • co-victime • témoin • auteur

OSER
EN PARLER
C'EST
SE LIBERER

Création graphique cre@rel - Photo & illustrations ©Céline Pémot-Bujéat ©Centre Hubertine-Audart / ©AdobeStock ©Freepik (poch.vector) - Ne pas jeter sur la voie publique



→ Samu : 15
→ Police secours : 17
→ Enfance en danger : 119
→ Hébergement d'urgence : 115
→ O8 Victimes : 0884 28 46 37
Numéro national d'aide aux victimes (7j/7 - 9h-21 h)
→ SOS Viols Femmes Informations : 0800 05 95 95
→ arretonslesviolences.gouv.fr

3919 numéro d'écoute et d'orientation à destination des victimes des violences, de leur entourage, et des professionnel.le.s (7j/7 24h/24)

ÉCOUTE - ORIENTATION - ACCOMPAGNEMENT
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE EN VAL DE SAÔNE VINGEANNE



AIDES SPÉCIFIQUES OU LIEUX D'ÉCOUTE, D'INFORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT

Je suis ou j'ai été victime Je suis témoin

Parlez-en aux personnes en qui vous avez confiance. Les professionnel.le.s de ce flyer sont à votre écoute quelle que soit votre demande (santé, droits, sécurité, enfants, etc.).



Je souhaite être accompagné(e) dans mes démarches

Évaluation du danger et des besoins, accompagnement dans les démarches et dans la recherche d'hébergement et les urgences financières.

- **Espaces Solidarités Côte-d'Or** : Écoute - Accompagnement Information - Orientation -
- **CIDFF** : Écoute - Information - Accompagnement
- **Solidarité Femmes 21** : Accueil - Écoute - Accompagnement Orientation - Hébergement
- **CAF** : Aide transport - Logement - Accès aux droits Habillement
- **ADEFO-ALTHEA** : Écoute - Soutien psycho. - Hébergement
- **France Victimes** : Aide juridique - Soutien psychologique
- **CCAS des mairies**



J'ai des demandes concernant mes droits

Permanences juridiques :

- **Auxonne Mairie** : Avocats, Conciliateurs juridiques
- **Fontaine-Française** : Mairie, Conciliateurs juridiques
- **Mirebeau-sur-Bèze** : Maison France Service, CIDFF, Solidarités femmes21, Conciliateurs juridiques
- **Dans tout le département** : <https://cdad-cotedor.justice.fr/permanences-juridiques-en-cote-dor>



Je souhaite un soutien psychologique,

un accompagnement spécialisé, j'ai des demandes de santé

- CIDFF
- Solidarité Femmes 21
- CMPP Centre médico-psycho-pédagogique Genlis
- CMP Auxonne
- CMP Osiris
- Centre Planification et d'Éducation Familiale
- ADEFO-ALTHEA
- France Victimes 21

N'hésitez pas à en parler à toute personne de confiance : professionnel.le.s de santé et du social, CCAS, gendarmerie.



Je suis auteur de violences conjugales

- **ADEFO-ALTHEA** : Association Dijonnaise d'Entraide des Familles Ouvrières
- Service Pénitentiaire de Probation et d'Insertion

COORDONNÉES

CIDFF Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles
• Mirebeau-sur-Bèze (Maison France Service) → 03 80 48 90 28

Solidarité Femmes 21

• Mirebeau-sur-Bèze (Maison France Service) → 03 80 67 17 89

ADEFO-ALTHEA

→ 03 80 78 93 93

CMP

• Genlis → 03 80 47 97 70
• Is-sur-Tille → 03 80 95 32 31

Centre de Planification et d'Éducation Familiale

• Auxonne
→ 03 80 39 45 89 / 06 48 24 52 36

France Victimes 21

→ 03 80 70 45 81

Espaces Solidarités Côte-d'Or

• Auxonne → 03 80 63 35 11
• Is-sur-Tille → 03 80 63 25 20

Gendarmeries

• Brigade de Mirebeau-sur-Bèze
→ 03 80 10 08 30 (rue du collège)
• Brigade territoriale autonome d'Auxonne
→ 03 80 27 03 60 (rue de Flammerans)

Professionnel.le.s de santé

médecin, pharmacie, sage-femme...

VIOLENCES FEMMES INFO

**APPELEZ LE
3919***

*Appel anonyme et gratuit.